

Hockey Canada

Note de service

OBJET : Régime d'assurance de Hockey Canada

Le régime d'assurance de Hockey Canada est en place pour couvrir les participants et les bénévoles de Hockey Canada et des membres pendant les programmes de hockey sanctionnés par Hockey Canada. Avec l'annulation de la saison de hockey 2019-2020, il est important de noter qu'il n'y a aucune couverture en place pour toute activité liée au hockey organisée après le 12 mars 2020. Hockey Canada est consciente qu'une certaine administration du sport se poursuivra. Cependant, seulement certaines protections seront offertes à cet égard et certaines restrictions s'appliquent. Veuillez contacter votre membre avant de poursuivre toute activité administrative.

De plus, il est important que les participants sachent que s'ils pratiquent une activité de hockey à l'extérieur des programmes sanctionnés par Hockey Canada ou les membres, comme le hockey privé de printemps, les camps de hockey privés ou les ligues privées, **ILS NE SONT PAS COUVERTS PAR LE RÉGIME D'ASSURANCE DE HOCKEY CANADA.**

Hockey Canada remercie tous les membres, les associations de hockey mineur, les parents, les joueurs et toutes les personnes prenant part au hockey de leur dévouement au sport et de leur compréhension alors qu'elle prend les mesures nécessaires pour nous aider à rester en bonne santé et en sécurité.

Source : Hockey Canada



MEMBRES DE HOCKEY CANADA – COUVERTURE D'ASSURANCE ACTUELLE

ACTIVITÉ	FRAIS MÉDICAUX ET DENTAIRES À LA SUITE D'UN ACCIDENT	MORT OU MUTILATION ACCIDENTELLES	RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE	RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS	REMARQUES
Activité sur la glace	X	X	X	X	Interdite
Activités hors glace / entraînement hors glace	X	X	X	X	Interdits
Voyages en équipe – intérieurs ou internationaux	X	X	X	X	Interdits
Essais au printemps	X	X	X	X	Interdits
Réunions d'équipe	X	X	X	X	Interdites
Écoles et camps de hockey	X	X	X	X	Interdits
Stages comme les stages pour les entraîneurs	X	X	X	X	Interdits
Événements et jamborees pour essayer le hockey	X	X	X	X	Interdits
Réunions des entraîneurs	✓	✓	✓	✓	Encourager fortement les réunions à distance (téléconférence, Skype, etc.)
Réunions des associations de hockey mineur	✓	✓	✓	✓	Encourager fortement les réunions à distance (téléconférence, Skype, etc.)
Réunions des conseils d'administration des membres	✓	✓	✓	✓	Encourager fortement les réunions à distance (téléconférence, Skype, etc.)

MEMBRES DE HOCKEY CANADA – COUVERTURE D’ASSURANCE ACTUELLE

ACTIVITÉ	FRAIS MÉDICAUX ET DENTAIRES À LA SUITE D’UN ACCIDENT	MORT OU MUTILATION ACCIDENTELLES	RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE	RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS	REMARQUES
Administration des bureaux (membres et associations de hockey mineur)	✓	✓	✓	✓	Encourager fortement les bureaux à avoir recours au télétravail (téléconférence, Skype, etc.)
AHHC	✓	✓	✓	✓	Les activités d’équipe doivent être annulées (sur glace et hors glace) Réunions des entraîneurs – Encourager fortement les réunions à distance (téléconférence, Skype, etc.)
Programmes scolaires de floorball	X	X	X	X	Interdits

COUVERTE	✓
NON COUVERTE	X